

**Zeitschrift:** Technique agricole Suisse  
**Herausgeber:** Technique agricole Suisse  
**Band:** 52 (1990)  
**Heft:** 14

**Rubrik:** Actualités

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 05.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

**BEREG – Assemblée générale****Télécommunications**

Les 11 et 12 octobre s'est tenu à Fürigen/Stansstad (Nidwald) la huitième assemblée générale de l'Association suisse pour le service aux régions et communes (SEREC). Cet organisme dont le siège est à Vissoie (VS) est présidé par M. Georges Mariétan, secrétaire de la région Monthey – St-Maurice, et dirigé par M. Philippe Chauvie. Il est actif dans les domaines de la formation et du conseil à l'intention des responsables régionaux et communaux. Durant l'année 1989–1990, les points marquants de l'activité de cet organisme ont été le renforcement des activités de formation à l'intention des responsables régionaux en collaboration avec la Centrale pour le développement régional, et communaux, en particulier dans le canton de Vaud. Lors de la partie administrative M. Pierre-Alain Rumeley, chef du Service de l'aménagement du territoire du canton de Neuchâtel, a été élu au comité du SEREC en remplacement de M. Bernard Beuret démissionnaire et directeur de l'Institut agricole du Jura.

La journée d'étude du 12 octobre était placée sous le thème «Télécommunications: une chance pour les régions». Les exposés de MM. Hannes Treyer de la direction du projet Communes modèles pour la communication, Peter Furger du SAB et Bertrand Favre de Sierre-Région ont montré que les nouveaux moyens de communication représentent en même temps une chance et un risque pour les régions périphériques.

Les chances sont concrétisées par un accès facilité à l'informa-

tion et les possibilités de décentralisation des postes de travail. Mais les risques d'un renforcement des centres économiques qui disposent des techniques et du personnel qualifié ne doivent pas être sous-estimés. Pour profiter des chances et limiter les risques, il est nécessaire que les pouvoirs publics (les PTT en particulier) garantissent un

équipement des zones rurales et périphériques équivalent à celui des zones urbaines. Parallèlement les régions doivent se préparer, par une formation adéquate de la population et la mise en place d'expériences pilotes, à relever le défi posé par notre évolution vers une société où la circulation de l'information revêt une importance primordiale.

**Succès d'une rencontre  
«Ville – Campagne»**

(cria) La restructuration de l'économie de l'Europe, dans le cadre de la CEE, remet en question l'agriculture (suisse, notamment). Les consommateurs méconnaissent les problèmes des agriculteurs non par manque d'intérêt, mais par manque de contacts, estime-t-on au Service vaudois de vulgarisation agricole, qui a pris l'initiative d'organiser des visites de fermes. Le 20 octobre, une «première» du genre a été organisée en collaboration avec le Chemin de fer Lausanne-Echallens-Bercher et la Maison du Blé et du Pain (Echallens). Sur inscription préalable, une quinzaine de personnes ont pu visiter la

Maison, puis se rendre dans une ferme au Buron, entre Villars-le-Terroir et Penthéréaz. Il y ont été reçus par deux jeunes couples d'agriculteurs, lesquels ont exposé les problèmes à résoudre pour assurer des récoltes rationnelles et la rentabilité de l'entreprise. Des démonstrations furent faites (nourriture d'une vache laitière, engrais nécessaire à la réussite des cultures, etc.).

Cette première expérience, réussie, sera renouvelée périodiquement, annonce l'administrateur de la Maison du blé et du pain, Edouard Pouly. Les personnes intéressées peuvent s'inscrire au tél. 021 - 881 50 71/72.

**Liste des annonceurs**

Aebi Robert, Regensdorf	23	Gehrig SA, Ballwil	25
Aebi + Co., Burgdorf	U.S. 4	S + L + H Hürlimann,	
Allemand SA, Morges	2	Schwarzenbach	1
Agrar, Wil	32	Ott Landmaschinen AG,	
Agro-Bucher SA, Yverdon	5	Zollikofen	2
Blaser + Co, Hasle Ruegsau	U.S. 2	Maxwald, Ohlsdorf	4
Bucher Guyer AG,		Müller Franz, Ruswil	28
Niederweningen	U.S. 3, 6	Raus SA, Rose-Avry	4
Erag AG, Arnegg	2, 4, 15, 18	Gebr. Schaad AG, Subingen	18
Gebr. Gloor AG, Burgdorf	18	Stallag, Stansstad	31
Fischer SA, Vevey	31	Zumstein AG, Bätterkinden	2

## Chères paysannes

**Je vous prie de bien vouloir excuser mon audace en désirant attirer votre attention sur un sujet que l'on préférerait taire.**

Dans la plupart des cas, je suppose que votre mari, vos fils et filles se mettent au volant du tracteur. Je pense aussi qu'ils ne négligent aucune précaution nécessaire aussi bien dans les champs que sur les routes. Malgré tout – et cela nous est prouvé par les statistiques – la cote élevée des accidents survenus avec des tracteurs démontre qu'ils causent de graves blessures ou entraînent même la mort. Mais les renversements de tracteurs ne surviennent pas toujours sur les terrains pen-

tus: les talus, inégalités de terrains et bordures de route peuvent aussi être fatals.

Durant ces deux dernières années, le Service de prévention des accidents SPAAP a enregistré 9 accidents mortels dûs à des chutes de tracteurs et cette année leur nombre s'élève déjà à quinze.

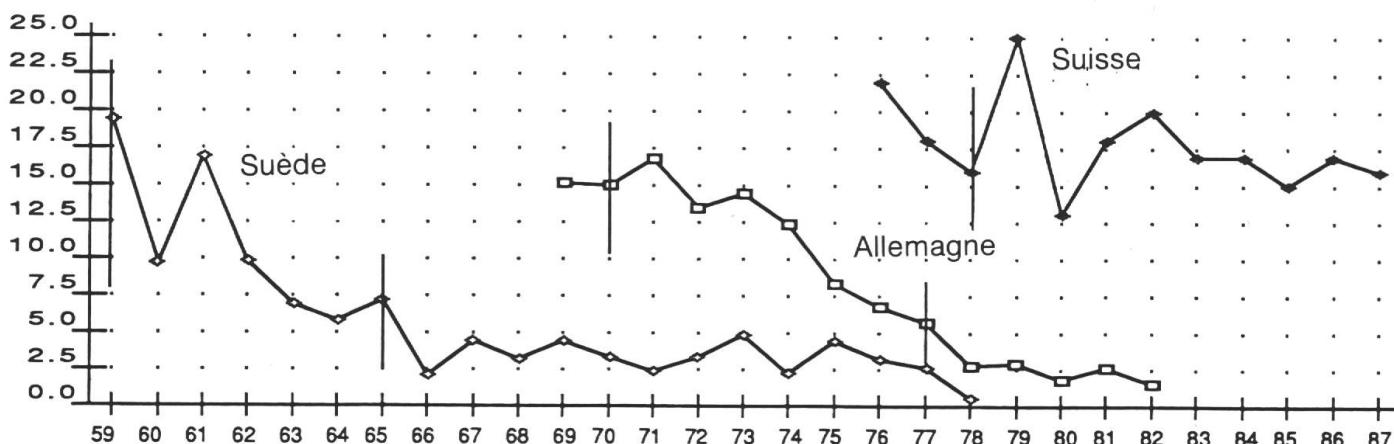
Souffrances et douleurs auraient bien souvent pu être évitées si une protection adéquate avait été prise pour sauvegarder la vie. Après l'entrée en vigueur des mesures de protections obligatoires en Suède (1959) et en Allemagne (1970) aussi bien pour les anciens que pour les nouveaux tracteurs, les chiffres comparatifs sont éloquents. Comme le graphique le démontre ci-après, et après avoir

opéré aux modifications nécessaires (Suède en 1965, Allemagne en 1977) la somme des accidents mortels s'est réduite à 10%, comparée à la courbe suisse plutôt tragique.

S'agit-il de toute façon d'un ancien tracteur, sans protection, utilisé uniquement pour des travaux isolés ou comme tracteur de secours: l'argument est trompeur, pensez-y! En effet, les accidents surviennent sous les chaleurs les plus torrides et les fautes de conduite s'accumulent justement pendant les jours où tout ce qui a jambes et roues doit participer aux travaux de la ferme.

Ayez soins, pour cela, d'attirer les conversations des longues soirées d'hiver... sur le thème de la

## Accidents mortels avec tracteurs (par 100'000 tracteurs)



Sources: Suède: Rapport du 14<sup>ème</sup> colloque international sur la prévention des accidents et des maladies dans l'agriculture du 11 au 13 avril à Saragosse. Allemagne: Landtechnik no 1, de janvier 1984. Suisse: Rapport annuel du Service de prévention des accidents dans l'agriculture SPAAP.

Propos rapportés par E. Fisch, Rohrer-Marti SA

### Accidents mortels dûs à des renversements de tracteurs par 100'000 véhicules (parc approximatif des véhicules agricoles immatriculés en Suisse).

Le graphique démontre:

– un net recul des accidents mortels dûs au renversement des tracteurs en Suède et en Allemagne après l'entrée en vigueur des dispositifs de protection du chauffeur en 1959, resp. 1970 et après la clôture de la campagne pour l'équipement de dispositifs de sécurité en 1965 resp. 1977.

– le peu de succès obtenus en Suisse, en vue de limiter les accidents après l'introduction des dispositifs obligatoires pour nouveaux tracteurs en 1978.

Sur la base de la somme des tracteurs immatriculés, des tracteurs vendus et du peu d'intérêt manifesté à équiper correctement les anciens tracteurs, on estime qu'en Suisse près de 50'000 tracteurs environ circulent encore sans dispositif de protection pour le chauffeur.



L'entreprise Rohrer-Marti SA, Dällikon ZH, et ses agents proposent ce genre d'arceaux de sécurité de la maison Viktor SA à Amriswil TG, sans tenir compte de la marque du tracteur et à des conditions très avantageuses. Le montage approprié de l'arceau est assuré par les ateliers de CASE-IH.

protection du chauffeur et des mesures nécessaires à prendre. Il y a sur le marché diverses offres apportant des solutions plus ou moins confortables qui justifient les différences de prix. Actuellement, les efforts conjoints de la maison Rohrer-Marti S.A. et des agents de CASE-IH vont dans ce

sens: ils promouvoient une offre spéciale, valable dans toute la Suisse pour apporter les modifications nécessaires aux anciens tracteurs.

Je vous remercie pour votre attention.

Rédaction de  
«Technique agricole»

## Technique Agricole

### Editeur:

Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture (ASETA)  
Werner Bühler, Directeur

### Rédaction:

Ueli Zweifel

### Service de traduction:

Franca Stalé

### Adresse:

Case postale 53, 5223 Riken  
Tél. 056 - 41 20 22  
Fax 056 - 41 67 31

### Régie des annonces:

ASSA Annonces Suisse SA  
2, place Bel-Air, 1002 Lausanne  
Tél. 021 - 20 29 31  
Fax 021 - 20 09 33  
ou  
Moosstrasse 15, 6002 Lucerne  
Tel. 041 - 23 12 13  
Fax 041 - 23 12 33

### Imprimerie et expédition:

Schill & Cie SA, 6002 Lucerne

Reproduction autorisée  
mentionnant la source et  
justificatif

### Parait 15 fois par an:

### Prix de l'abonnement:

Suisse: Fr. 36.- par an  
Gratuit pour les membres ASETA  
Prix individuel pour l'étranger

**Le numéro 15/90 paraîtra  
le 19 décembre 1990**

**Dernier jour pour les ordres  
d'insertion: 4 décembre 1990**

## Conduites d'eau en matériel synthétique

de toutes tailles et puissances.  
Tuyaux synthétiques et câbles électriques etc.

## Tuyaux d'eau

## Tuyaux de drainage

## Robinetterie

Robinet, soupapes, angles etc.

**ERAG, E. Rüst, 9212 Arnegg, tél. 071-85 9112**

## Pompes à eau pour habitations

Complètement automatisées pour grands ensembles, maisons de vacances, etc.  
Commande directe à la fabrique, conseil gratuit.

## Pompes

jusqu'à 80 atm rel. Pompes submersibles etc.

## Abreuvoirs

Divers modèles pour bétail, moutons, chevaux.

Demandez nos prospectus avec liste de prix.

**ERAG, E. Rüst, 9212 Arnegg, tél. 071-85 9112**